



M. le Maire d'Épinal
 Pôle Développement Urbain
 9 rue du Général Leclerc
 BP 25
 88 026 ÉPINAL Cedex

Contactez-nous

Maison Épinal au cœur

39, rue des Minimés
 88000 Épinal
 du Mardi au Vendredi de 13h à 19h
 et le Samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h

03 29 81 13 40
 renovons@epinal.fr

www.epinal.fr

Le déroulement de votre projet

- 1 Premier contact avec l'équipe dédiée
- 2 Visite du logement et accompagnement pour la constitution du dossier de travaux
- 3 Validation du dossier
- 4 Réalisation des travaux
- 5 Visite de conformité des travaux et versement des subventions

Informations complémentaires

Préfinancements possibles :

Pour les propriétaires occupants, versement des subventions directement aux entreprises. Le propriétaire ne paye que le reste à charge.

Ne pas commencer les travaux avant accord des financeurs.

[Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine]

projet épinal au cœur

habitat 2018-2023

Rénovons notre cœur de ville

Bénéficiez jusqu'à 80% d'aides sur les travaux de votre logement

Ne pas jeter sur la voie publique - Communication Ville d'Épinal 2018

➤ Exemples de travaux

susceptibles d'être accompagnés par le volet habitat d'Épinal au Cœur

Le projet **Épinal au cœur** lancé par la ville propose jusqu'en 2023 de vous aider à rénover votre logement.

BÉNÉFICIEZ DE SUBVENTIONS
pour accompagner votre projet de travaux
(Certaines aides sous conditions de ressource)

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT
administratif et technique gratuit



15 500 €
pour transformer un local commercial vacant.
3 000 € d'aides
soit jusqu'à 20% de subventions

8 000 € de travaux
pour l'isolation des combles et l'installation d'une nouvelle chaudière.
5 600 € d'aides
soit jusqu'à 70% de subventions

Pour une réhabilitation de 3 logements
d'un montant total de 150 000 € :
mise aux normes électriques, isolation, ravalement de façade et plomberie.
90 000 € d'aides
soit jusqu'à 60% de subventions

Pour la réhabilitation d'un logement de 5 pièces vacant depuis plus de 2 ans.
6 000 € d'aides

150 000 €
pour l'isolation des murs par l'extérieur et de la toiture d'une copropriété de 10 logements.
60 000 € d'aides
soit jusqu'à 40% de subventions

Pour la fusion de deux appartements en un seul logement familial.
3 000 € d'aides

Aides spécifiques pour les copropriétés



4 500 €
pour adapter le domicile d'une personne âgée : transformation d'une baignoire en douche à l'italienne et pose de barres d'appuis.
3 600 € d'aides
soit jusqu'à 80% de subventions

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement technique, administratif et financier ? N'attendez pas, remplissez ce coupon-réponse et envoyez-le nous.

- Habitez dans votre logement
- VOUS** Avez un/des bien(s) que vous mettez en location
- Êtes propriétaire d'un appartement dans un immeuble

Nom / Prénom

Téléphone

Courriel

Adresse de l'immeuble / logement concerné par les travaux

QUELS TRAVAUX PRÉVOYEZ-VOUS ?

- Rénovation énergétique** (isolation des murs et/ou des combles, du sol, du plafond, chauffage, ventilation, changement de fenêtres, etc.)
- Réhabilitation d'un logement** (création d'un accès indépendant au logement et/ou transformation d'un local commercial vacant, travaux d'électricité, de plomberie, etc.)
- Réhabilitation d'un immeuble** (gros œuvre et/ou charpente, couverture, fusion de deux petits logements en un logement familial, ravalement de façades)
- Adaptation** pour le maintien à domicile (transformation d'une baignoire en douche, pose de monte escalier...)

Autres :

La demande d'accompagnement n'engage pas à poursuivre la démarche.

Ces exemples présentés n'intègrent pas les avantages fiscaux liés à ces investissements.